

Irriplaine 2023 N° 9 - Mardi 16 mai 2023

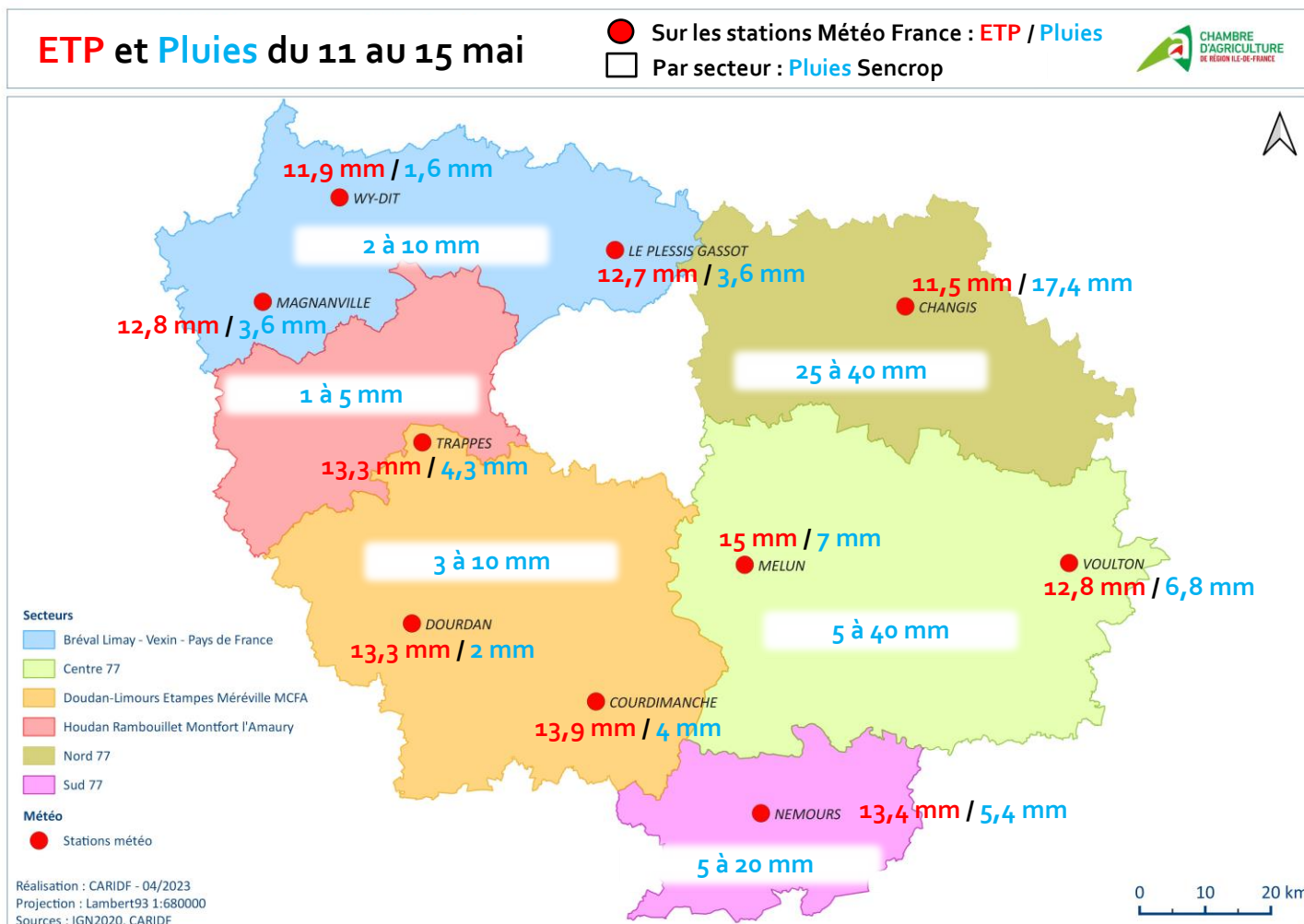
Ronan OLIVO, Chargé d'études gestion quantitative, Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France
01 64 79 31 15 / 06 07 18 14 37 / ronan.olivo@idf.chambagri.fr

Sommaire

METEO OBSERVEE (ETP ET PLUIES)	7
COEFFICIENTS CULTURAUX (Kc)	2
SONDES DE MESURE D'HUMIDITE DU SOL (RFU)	2
CONSEILS EN IRRIGATION	3
RESTRICTIONS EN COURS	3

Rappel du bilan hydrique : $ETP \times Kc = RFU + \text{Pluies (+Irrigation)}$

METEO OBSERVEE (ETP ET PLUIES)



Prévisions des 5 prochains jours :

Pluies (différents modèles météo)
Pas de précipitations prévues

ETP (d'après statistiques)
20 à 25 mm

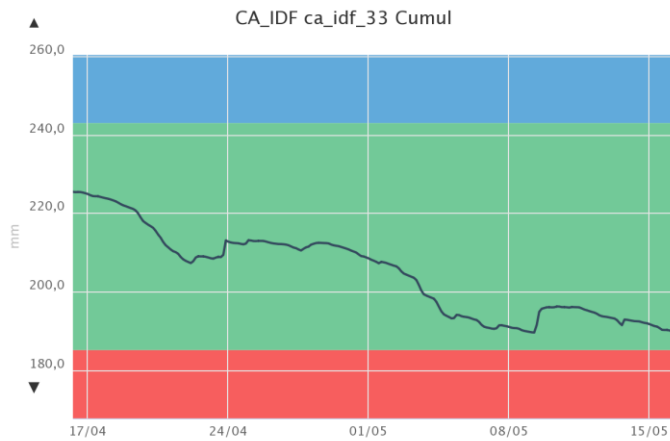
COEFFICIENTS CULTURAUX (KC)

Les coefficients culturaux sont disponibles sur le site internet de la Chambre d'agriculture via le lien suivant :

https://idf.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Ile-de-France/160_Inst-IDF/5_-_Les_ressources/Documents/20230414-CoefficientsCulturauxKc-CARIDF.pdf

SONDES DE MESURE D'HUMIDITE DU SOL (RFU)

Blé

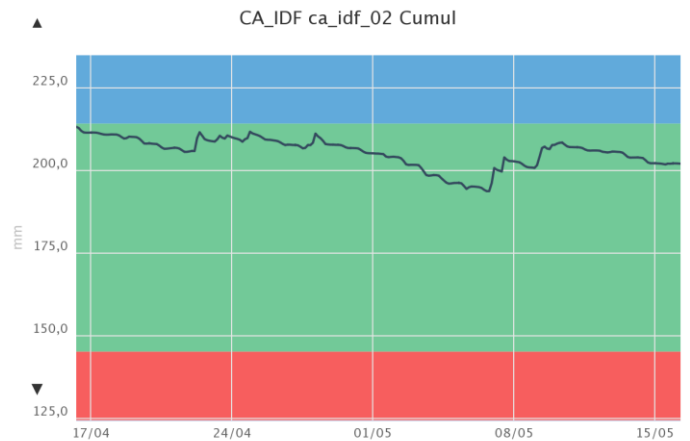


Culture : blé, secteur Sud 77

Sol : argilo-calcaire superficiel

Commentaire : la réserve en eau des 60 cm de sol mesurés par la sonde semble s'épuiser. Les ETP vont légèrement augmenter. La météo ne prévoit pas de pluie pour les 5 à 10 jours à venir. Cependant, il est probable que les racines puisent plus en profondeur et la culture atteint un stade (épiaison) où il n'est pas préconisé d'irriguer au vu du risque sanitaire.

Selon la météo des semaines à venir, un tour d'eau sera peut-être à envisager pour favoriser le remplissage.

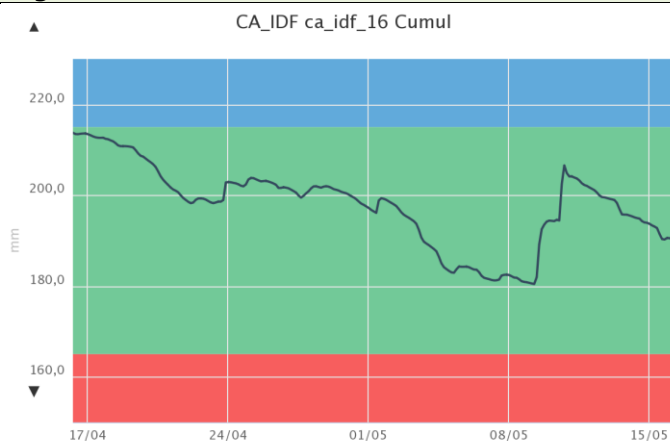


Culture : blé semé 10 octobre 2022, Bourdonné 78, secteur HRMA

Sol : sableux

Commentaire : le cumul des pluies depuis quelques semaines maintient l'humidité du sol. La plante est en confort hydrique.

Orge

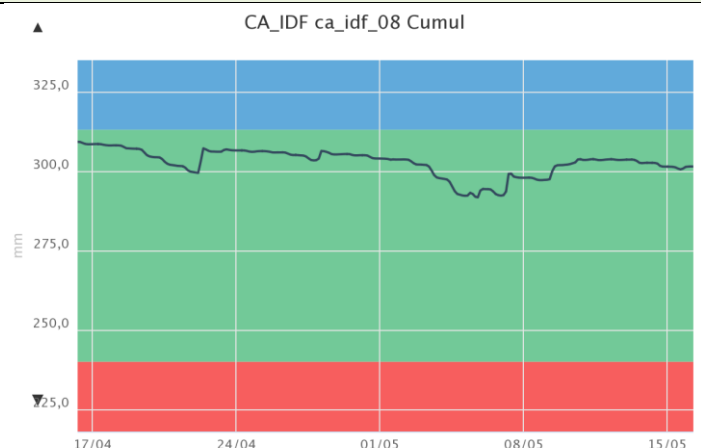


Culture : orge de printemps semé 1^{er} février, secteur Sud 77

Sol : argilo-calcaire et alluvions (sol superficiel)

Commentaire : il reste théoriquement 25 mm de réserve utile sur les 60 cm mesurés par la sonde. Les orges sont épiées.

Selon la météo des semaines à venir, un tour d'eau sera peut-être à envisager pour favoriser le remplissage.



Culture : orge de printemps semé fin janvier, La Ferté-Alais 91, secteur MCFA

Sol : argilo-calcaire superficiel

Commentaire : les dernières pluies ont permis de recharger les horizons profonds du sol (jusqu'à 45 cm). La plante est en confort hydrique.

CONSEILS EN IRRIGATION

Il n'est pas nécessaire d'irriguer.

Les ETP vont légèrement augmenter dans les jours à venir avec l'augmentation – limitée – des températures et l'arrêt des pluies.

Les plantes sont majoritairement en confort hydrique, favorable à la floraison.

Les céréales atteignent un stade (épiaison) où il n'est pas préconisé d'irriguer au vu du risque sanitaire.

En fonction de la météo des semaines à venir, un tour d'eau sera peut-être à envisager en terres superficielles pour favoriser le remplissage des grains.

RESTRICTIONS EN COURS

- Pas de changement depuis le dernier Irriplaine
- Le site gouvernemental Propluvia (<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>) permet d'avoir un aperçu cartographique des niveaux de restrictions en cours.
- **Voici les mesures de restrictions actuellement en vigueur :**

Département	Zone d'alerte	Niveau de restriction	Mesures de restriction
77	-Grand Morin - Réveillon	Vigilance	Aucune
78	-Seine -Sud-Est - Sud-Ouest	Vigilance	Aucune
78	Centre	Alerte renforcée	Irrigation par aspersion des cultures (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Interdiction entre 9h et 20h Irrigation des cultures par système localisé (goutte-à-goutte, micro-aspersion) (sauf à partir de plans d'eau déconnectés) : Autorisée Plans d'eau (remplissage et vidange) : Interdit, sauf pour la défense incendie et pour les usages commerciaux (sous autorisation de la police de l'eau)
Paris & proche couronne	Zone 2a : Réveillon et Morbras	Vigilance	Remplissage plans d'eau : Interdit du 15 juin au 30 septembre pour les plans d'eau alimentés par des prélèvements en cours d'eau ou nappe d'accompagnement, sauf pour la défense incendie
Nappe souterraine	Secteur	Niveau de restriction	Mesures de restriction
Nappe de Champigny	Champigny Est	Alerte	Toutes cultures hors spécialisées : Réduction de 5 % du quota restant à utiliser Cultures légumières et maraîchères, horticulture, pépinière, gazons, arboriculture, plantes aromatiques, et serres : Aucune réduction

- Liste des communes en **Alerte Renforcée** dans le 78 (pages 10 et 11) :
<https://www.yvelines.gouv.fr/contenu/telechargement/29578/190785/file/arr%C3%AAt%C3%A9%20pr%C3%A9fectoral.pdf>
- Situation des restrictions par communes dans la 77 : <https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-cadre-de-vie/Eau/Gestion-de-crise/Secheresse>
- **Sur la nappe du Champigny, les volumes attribués 2023 – réduits de 5 % sur le Champigny Est du fait du niveau d'Alerte en cours - seront transmis aux irrigants courant du mois de mai.**